

Course au rectorat - Document de campagne des étudiants de premier cycle

Document rédigé par Sébastien Harvey, président, Louis Frenette-Nolin, vice-président aux finances, Martin Bonneau, vice-président à l'enseignement et à la recherche, et Mathieu Laplante-Goulet, vice-président aux affaires institutionnelles
Pour la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval
Adopté à l'unanimité au Caucus des associations étudiantes le 17 février 2011

Table des matières

Présentation de l'organisation	iii
Présentation du document à l'égard des candidats	iv
Vision et orientations stratégiques	1
Vision et orientations	1
Rôle des instances	1
Gouvernance	2
Développement durable	3
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ)	3
Formation et enseignement	5
La formation au premier cycle	5
Le personnel enseignant	6
Classement universitaire	6
Financement de l'institution	7
Les frais institutionnels obligatoires à l'Université Laval	7
Le financement du privé	7
Les Chaires de leadership en enseignement à l'Université Laval	8
Services aux étudiants et milieu de vie	9
Direction des services aux étudiants, Service des activités sportives et Service de placement	9
Laissez-passer universel d'autobus (LPU)	10
Concessions alimentaires et services divers sur le campus	10
Résidences étudiantes	11

Présentation de l'organisation

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) célèbre cette année ses trente ans d'existence: trente ans à dynamiser la vie du campus, à défendre et faire la promotion des intérêts des étudiants et à offrir des services. Avec près de 30 000 membres et un chiffre d'affaires consolidé annuel de plus de six millions de dollars, la CADEUL est l'une des plus importantes associations étudiantes du Québec.

La CADEUL est une organisation démocratique qui représentant à la fois l'ensemble des étudiants de premier cycle et les associations facultaires et départementales qui les regroupent. Deux instances décisionnelles sont à sa tête, soit un Conseil d'administration composé de 33 administrateurs provenant de toutes les facultés pour les décisions concernant les finances, la gestion et les services et un Caucus des associations étudiantes regroupant ces dernières pour les décisions politiques et pédagogiques. Le Comité exécutif est en charge d'exécuter les mandats provenant de ses instances et d'y rendre compte mensuellement.

Dans ses trente ans d'histoire, la CADEUL a toujours souhaité participer de manière active et constructive au développement de l'Université Laval. Que ce soit par des démarches d'amélioration pédagogique ou le développement de service, la CADEUL travaille à améliorer le passage des étudiants à l'Université Laval.

Présentation du document à l'égard des candidats

Le présent document vise à informer les candidats au rectorat des thèmes et enjeux que la CADEUL souhaite mettre de l'avant lors de la présente campagne électorale. Il comporte des mises en contexte et des questions de réflexion pour les candidats. Ils témoignent des enjeux et des intérêts de la CADEUL et de ses membres. L'objectif de la Confédération est que chaque candidat puisse développer sa vision et ses orientations en connaissance des intérêts des étudiants de premier cycle. Ainsi, les représentants étudiants du collège électoral seront en mesure d'entendre les candidats sur les enjeux d'intérêt.

À l'égard des questions incluses dans le document, il est important de comprendre qu'il ne s'agit de toute évidence pas de listes exhaustives et qu'elles ne sont conséquemment pas exclusives. Il s'agit plutôt d'une base à réflexion. Lors des rencontres et des débats, les candidats devront être en mesure de répondre aux présentes questions. Toutefois, de nombreuses autres questions seront également mises de l'avant.

Vision et orientations stratégiques

Vision et orientations

Présentation du thème

Devenir recteur d'une institution d'envergure telle que l'Université Laval n'est pas une mince tâche. Il est donc nécessaire pour nous de connaître la vision du candidat quant à l'avenir à court, à moyen et à long terme de notre université. La vision s'applique globalement au développement des principales facettes de la mission de l'Université, autant par rapport à l'enseignement qu'à la recherche, aux services offerts à la communauté, ou encore dans une perspective de développement durable.

Questions

- Quelle est votre vision à long terme pour l'Université Laval?
- Quelle serait votre première action à titre de nouveau recteur?
- Considérant les finances serrées de l'institution, comment percevez-vous la possibilité de se retrouver pour une certaine période en situation de déficit?
- Dans le contexte financier actuel de l'Université Laval, à devoir choisir entre la recherche et l'enseignement, que prioriseriez-vous?
- Selon les prédictions démographiques du MELS, les universités verront une croissance des effectifs jusqu'en 2014, puis une diminution marquée. Comment prévoyez-vous gérer cette situation?
- Dans le cadre de la détermination de la prochaine planification stratégique (suite à Horizon 2012), quel type de processus souhaitez-vous mettre de l'avant? Comment incluez-vous et consulterez-vous la communauté?
- Selon vous, est-ce que des efforts supplémentaires en terme de gestion de l'effectif étudiant (recrutement, persévérance et rétention) doivent être mis de l'avant? Si oui, la responsabilité doit-elle revenir à l'institution ou aux facultés?
- Ferez-vous de la reconnaissance de l'Université Laval sur la scène internationale une priorité?
- Quelle est votre vision à l'égard des activités de l'Université Laval ailleurs que dans la Ville de Québec? Est-ce une tendance que vous souhaitez poursuivre?
- En termes d'aménagement physique du campus, quelle est votre vision et vos orientations?

Rôle des instances

Présentation du thème

Cinq hautes instances sont responsables de la gouvernance de l'Université Laval et de son orientation, soit le Conseil universitaire, le Conseil d'administration, la Commission des études, la Commission des affaires étudiantes et la Commission de la recherche. De par le pouvoir exécutif du rectorat, celui-ci est responsable en partie du rôle confié aux

instances et de nombreux aspects leur permettant de bien jouer leur rôle. À cet égard, notons entre autres la sélection des sujets qui sont portés à leur discrétion, le temps imparti et l'ouverture de la direction à la discussion et au débat, la prise en compte des décisions et la reddition de comptes.

Conséquemment, le thème du rôle dévolu aux instances de l'institution importe grandement à la Confédération dans le cadre de cette campagne électorale au rectorat. Ce sujet, allant de pair avec l'enjeu de la gouvernance, permet de s'éloigner des discussions à l'égard des structures qui ne sont qu'un aspect menant à une bonne gouvernance, et de traiter davantage des processus et pratiques.

Questions - Conseil universitaire et Conseil d'administration

- Considérez-vous que le Conseil universitaire est actuellement une instance utilisée à son plein potentiel? Si non, comment l'améliorer?
- Quelle est votre ouverture à augmenter le nombre de Conseils universitaires et de Conseils d'administration durant l'année, incluant l'été, afin de laisser plus de place à la discussion et aux débats?
- Que pensez-vous de modifier les règles de procédure afin de faciliter l'ajout de questions des membres, l'ajout de points par la communauté, la tenue de discussions et la pose de questions?
- Dans votre vision du rôle du Conseil universitaire, cette instance peut-elle exiger une reddition de comptes à l'égard de la haute direction de l'Université Laval? Également, peut-elle exiger que la haute direction produise un plan d'action?
- De quelle façon, selon vous, devrions-nous améliorer la reddition de comptes de la part de l'administration envers le CA et le CU?
- Le CODIR n'est pas une instance décisionnelle officielle de l'Université. Quelle est votre vision à cet égard et quel est le rôle que vous lui attribuez?

Questions - Commission des affaires étudiantes

- La Commission des affaires étudiantes relève du Conseil universitaire et du Conseil d'administration. Toutefois, depuis plusieurs années, les rapports ne sont déposés qu'en Conseil universitaire, sauf exception. Croyez-vous, considérant la nature des travaux, qu'il serait également pertinent de présenter les rapports au Conseil d'administration?
- Suite à son adoption en Conseil universitaire et en Conseil d'administration, quelles actions doivent être prises par la haute direction? Doit-il y avoir un plan d'action remis à la prochaine séance de l'instance? Doit-il y avoir une reddition de comptes annuelle à l'égard de ce plan d'action?
- Comptez-vous appliquer les recommandations des derniers avis de la Commission?

Questions - Commission des études

- Outre le rôle de la Commission à l'égard de la création de programmes, quels dossiers souhaitez-vous lui confier?
- Quel serait votre ouverture à la réalisation d'un mandat par la Commission des études provenant des associations étudiantes, comme cela est possible pour la Commission des affaires étudiantes?
- Que pensez-vous de la procédure accélérée de création de programmes qui ne doit pas passer devant la Commission des études?

Gouvernance

Présentation du thème

Depuis février 2008, un processus de modification de la gouvernance de l'Université est en cours sous l'initiative du Conseil d'administration. Le minimaliste rapport du Comité de suivi de la gouvernance suggère de nombreuses modifications aux structures qui ont fait réagir une grande part de la communauté universitaire. À cet égard, il importe principalement de souligner les modifications à la composition du Conseil d'administration, au rôle du vice-rectorat exécutif et à la reddition de comptes ainsi que l'abolition du comité exécutif.

En raison de la contestation à l'égard de ces changements, un comité conjoint CA-CU a été mis en place afin de recueillir les commentaires de la communauté. Dans le cas où le projet poursuivrait son cheminement suite aux travaux du comité, il devra être adopté au Conseil d'administration et au Conseil universitaire.

Bien que l'initiative de cette proposition de modification relève directement du Conseil d'administration, il est convenu que le recteur de l'Université peut avoir un rôle d'importance dans ce dossier, si ce n'est que sur son propre rôle, sur celui du vice-recteur exécutif et sur la reddition de comptes. Après tout, à titre de chef de la branche exécutive, il est probablement la personne la plus directement affectée par ces changements. C'est dans cette perspective que nous souhaitons connaître les positions des candidats à l'égard de la gouvernance à l'Université Laval, non seulement sur les changements actuellement proposés, mais également sur leur vision de la gouvernance.

Questions

- Croyez-vous qu'un plus grand nombre d'administrateurs provenant de l'extérieur de la communauté universitaire améliorerait la prise de décision au sein du CA? Pourquoi?
- Selon vous, devrions-nous changer les structures de gouvernance de l'Université? Si oui, dans quelle optique et avec quels objectifs?
- Dans le rapport du comité sur la gouvernance, il a été soulevé que le recteur semble ne pas avoir assez de temps pour assurer la gestion de l'institution dû à une demande grandissante de représentation externe. De quelle façon devrions-nous régler ce problème?
- Que comptez-vous mettre en place afin d'améliorer la reddition de comptes?

Développement durable

Présentation du thème

Au courant des dernières années, des actions ont été entreprises afin de faire place au concept de développement durable au sein du campus lavallois. À ce titre, il est possible de compter entre autre la création d'une table de concertation impliquant plusieurs intervenants de la communauté universitaire, la création d'un site internet pour regrouper diverses informations concernant les avancements et les services environnementaux qui existent à l'Université Laval, la création d'un plan d'action et d'une politique institutionnelle ainsi que la publication d'un rapport annuelle incluant tous les actions dans le domaine.

Questions

- Quelle est votre vision du concept de développement durable et comment peut-il s'appliquer à une institution comme l'Université Laval?
- Quels actions et projets en développement durable comptez-vous mettre de l'avant au niveau institutionnel?
- Que pensez-vous de la nécessité de traiter des principes de développement durable dans l'ensemble des programmes?

Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ)

Présentation du thème

La CRÉPUQ est un acteur de premier plan dans le monde de l'éducation postsecondaire au Québec. Elle a entre autres fait de nombreuses pressions sur le gouvernement ainsi que plusieurs sorties médiatiques pour demander davantage de financement pour les universités québécoises. Cette année, la CRÉPUQ cautionne la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement et va même jusqu'à défendre publiquement le plan de financement des universités.

Questions

- Pour vous, quelle est la mission et le rôle de la CRÉPUQ?
- Dans les dernières années, le rôle de la CRÉPUQ s'est grandement étendu au delà des aspects académiques et de concertation. S'agit-il d'un dénaturement inopportun de la CRÉPUQ ou d'une modification bénéfique de sa mission?
- Selon vous, quel doit être le niveau d'implication de la CRÉPUQ dans les décisions concernant le mode de financement des universités? Est-ce que la CRÉPUQ doit se positionner dans le débat sur la hausse des frais de scolarité?
- Actuellement, la CRÉPUQ défend plusieurs positions qui ne relèvent pas des instances des différentes universités mais plutôt des positions des recteurs. Qu'en pensez-vous?
- Croyez-vous que la CRÉPUQ pourrait être davantage critique envers le gouvernement?
- En tant que représentant de l'Université Laval, quelle vision comptez-vous amener à la CRÉPUQ?

Formation et enseignement

La formation au premier cycle

Présentation du thème

La formation des étudiants se situe évidemment au cœur de la mission d'une institution universitaire. Il est primordial pour la CADEUL de connaître la vision qu'ont les candidats au rectorat face à la formation générale qui est donnée aux étudiants de l'Université Laval, particulièrement dans les programmes de premier cycle.

Le contexte des dernières années et les perspectives d'avenir du milieu universitaire québécois amèneront d'importants défis à relever pour l'administration universitaire. Plusieurs de ces enjeux ont déjà fait l'objet de discussions dans différentes instances, mais il importe de savoir comment le futur recteur agira en fonction des constats et recommandations émis par ces dernières.

Mentionnons, par exemple, l'arrivée dans le système universitaire d'une population étudiante qui n'accédait autrefois pas à l'université, mais qui, en raison de changements au niveau des pratiques des CÉGEPs, franchissent aujourd'hui les portes de nos institutions. Cette nouvelle catégorie d'étudiants représentera un défi d'intégration et nécessitera un soutien particulier afin d'assurer la complétion de leurs études. D'autre part, la Commission des études s'est intéressée à certaines pratiques académiques implantées dans d'autres établissements universitaires, de même qu'à la place réservée à la formation à la recherche dans les programmes de premier cycle. Notons aussi le développement de la formation à distance et l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement.

Questions

- En tant que recteur, quel serait le premier geste que vous poserez dans le domaine académique?
- Croyez-vous que l'Université Laval est prête à faire face à l'arrivée de la nouvelle catégorie d'étudiants décrite ci-haut? Que peut-on mettre en place pour favoriser leur intégration?
- Quelles nouvelles pratiques l'Université Laval pourrait-elle mettre en place pour favoriser la réussite des étudiants en difficulté ou qui abandonnent leurs études avant la diplomation?
- Que pensez-vous de la formation à distance? Est-ce une voie que vous comptez continuer à développer? Comment s'assurer que les cours à distance soient de même qualité que les cours en classe?
- Croyez-vous que l'Université Laval aurait intérêt à implanter un profil Honours dans ses programmes de baccalauréat? Pourquoi?
- Selon vous, quelle importance revêt la formation à la recherche dans les programmes de premier cycle? Les étudiants lavallois sont-ils suffisamment et adéquatement formés aux activités de recherche? Est-ce qu'un étudiant voulant accéder au marché du travail immédiatement après avoir obtenu un diplôme de premier cycle devrait être formé à la recherche universitaire?
- La CRÉPUQ s'est récemment intéressée à l'idée d'implanter des plateformes électroniques de détection du plagiat dans les universités québécoises. Seriez-vous intéressé à implanter ce genre d'outil à l'Université Laval?

Le personnel enseignant

Présentation du thème

Le personnel enseignant constitue évidemment le cœur d'une institution universitaire. C'est l'embauche d'enseignants compétents et passionnés qui permet d'offrir une formation de la plus haute qualité aux étudiants qui s'inscrivent à l'Université Laval. Les changements des dernières années dans le milieu universitaire québécois induisent cependant certaines critiques à l'égard de l'importance accordée à l'enseignement dans nos universités.

À ce titre, les salles de classe sont de plus en plus populeuses et l'enseignement par les professeurs a diminué drastiquement en raison du rôle plus marqué pour la recherche. Certains jugent que les professeurs sont désormais attirés davantage par leurs activités de recherche que par l'enseignement et particulièrement l'enseignement de premier cycle, ce qui fait qu'ils enseignent de moins en moins de cours à ce niveau. D'autres dénoncent la dévaluation de la formation offerte causée par le manque de ressources, qui engendre un déséquilibre entre le nombre d'enseignants et d'étudiants.

Questions

- Quelles sont vos impressions à l'égard des précédentes situations?
- Comptez-vous tenter d'améliorer cette situation? Que peut faire un recteur pour corriger cette situation?
- Selon vous, les professeurs devraient-ils se consacrer davantage à leurs activités d'enseignement au premier cycle? Si oui, comment les intéresser davantage sur cet aspect de leur travail?
- Considérez-vous que l'Université Laval accorde suffisamment d'importance à la formation de premier cycle actuellement?

Classement universitaire

Présentation du thème

Le milieu de l'éducation universitaire a été profondément affecté par l'apparition des classements mondiaux des universités. Ces classements ont fait l'objet de nombreuses critiques, mais ont tout de même eu un grand impact sur le milieu universitaire et sont désormais difficiles à ignorer. Plus récemment, les notes obtenues par l'Université Laval et la chute de l'institution dans certains classements ont suscité plusieurs réactions et ont même fait l'objet d'une couverture médiatique.

Questions

- Voyez-vous ces classements comme un outil intéressant pour la direction de l'Université?
- Quelle importance accordez-vous à ces sondages? Pourquoi? Devrait-on viser une remontée dans ces classements?
- Êtes-vous inquiet de la récente chute de l'Université Laval dans ces classements?
- Comment l'Université Laval peut-elle améliorer son classement?

Financement de l'institution

Les frais institutionnels obligatoires à l'Université Laval

Présentation du thème

Les frais institutionnels obligatoires (FIO) contribuent au financement de plusieurs services et dépenses administratives sur le campus. À l'Université Laval, les FIO peuvent se diviser en trois grandes catégories: les frais technologiques, qui sont d'ordre administratif et qui assurent la modernisation des systèmes liés aux études, les frais afférents, qui permettent le financement des services aux étudiants, et les frais de gestion, destinés à couvrir les frais administratifs obligatoires imposés pour la gestion du dossier de l'étudiant.

Depuis l'été 2008, les FIO sont encadrés par une règle ministérielle permettant à l'Université Laval d'augmenter le montant perçu d'une somme maximale de 25 \$ par année, ce qui les a porté à un total de 549,36 \$ pour 30 crédits en 2011. Les FIO étant une partie importante de la facture étudiante, il est primordial de connaître la vision du candidat à cet égard.

Questions

- Selon vous, à quelles fins les montants provenant des frais institutionnels obligatoires devraient être utilisés prioritairement?
- Que pensez-vous de l'utilisation actuelle de l'Université des montants prélevés par les FIO?
- Si des modifications devaient être apportées, lesquelles prioriseriez-vous?
- Pensez-vous que la règle ministérielle balisant les frais institutionnels obligatoires est nécessaire?
- En cas de non renouvellement de la règle ministérielle, de quelle façon comptez-vous baliser le processus d'établissement des FIO? Comptez-vous consulter les représentants étudiants dans ce processus?

Le financement du privé

Présentation du thème

L'Université Laval compte parmi les institutions les plus performantes au Québec et au Canada en ce qui a trait à la recherche de financement privé. Ce développement s'inscrit dans une tendance plus large observée dans le milieu universitaire à travers le monde, alors que les universités misent de plus en plus sur des partenaires privés pour financer leurs activités de recherche. Le gouvernement du Québec a lui aussi affiché sa volonté de voir les universités augmenter leurs sources de financement privé, notamment à travers différentes mesures annoncées dans le plan de financement des universités au printemps dernier.

Questions

- Quelle importance comptez-vous accorder à la recherche de financement auprès du secteur privé? De quelle manière comptez-vous réaliser cette recherche?
- Que faire pour les facultés qui peuvent difficilement trouver des partenaires privés?

- Croyez-vous que les partenariats entre l'Université Laval et des entreprises peuvent avoir une influence sur la mission de l'Université?
- Que pensez-vous des objectifs de récolte de financement privé imposés par le gouvernement dans le plan de financement des universités?
- Comment comptez-vous encadrer ces investissements?

Les Chaires de leadership en enseignement à l'Université Laval

Présentation du thème

Dans le cadre du Programme pour l'avancement de l'innovation de la recherche et de l'enseignement, il existe maintenant des Chaires de leadership en enseignement (CLE) qui permettent de soutenir l'offre de formation et l'innovation pédagogique. Ce programme permet de financer 50% du salaire du professeur titulaire de la CLE. Cette implication du secteur privé dans le financement de notre université pourrait avoir certains impacts au niveau fonctionnel dans notre institution. À cet effet, il est important pour la Confédération de connaître l'opinion des candidats quant à cette nouvelle formule de financement.

Questions

- Croyez-vous que ce genre de programme doit continuer à être mis de l'avant?
- Qu'ils soient positifs ou négatifs, considérez-vous que ce genre de programme pourrait avoir des impacts sur le fonctionnement de l'Université?
- Selon vous, est-ce qu'il est possible que ce type de chaire puisse induire un déséquilibre entre les facultés? Si oui, comment l'empêcher?

Services aux étudiants et milieu de vie

Direction des services aux étudiants, Service des activités sportives et Service de placement

Présentation du thème

Les différents services aux étudiants fournis par l'institution sont financés en majeure partie par les FIO. On compte, parmi ces derniers, la Direction des services aux étudiants (DSE), le Service de placement (SPLA) et le Service des activités sportives (SAS). Les étudiants sont appelés à contribuer pour plus de 70 % des budgets dédiés à la DSE et au SPLA ainsi qu'à 35% pour le SAS.

Bien que le financement soit majoritairement étudiant, il n'existe aucune instance décisionnelle où les étudiants peuvent apporter leurs recommandations pour la détermination et l'actualisation des activités et services offerts afin de répondre adéquatement aux besoins des étudiants. Ainsi, l'Université peut imposer des charges supplémentaires aux étudiants sans que ces derniers puissent porter un regard sur la qualité et la pertinence des services offerts, bien qu'ils en soient à la fois les bénéficiaires ainsi que les pourvoyeurs de fonds.

Qui plus est, il est à noter que depuis les dernières années, les étudiants ont vu leurs services être réduits bien que les frais sont en constante augmentation. À titre d'exemple, ils sont désormais contraints de payer un montant supplémentaire pour avoir accès au local d'entraînement cardiovasculaire.

Qui plus est, les nouvelles installations et les rénovations pour le complexe du Super-PEPS seront un sujet délicat dans la détermination des frais qui seront dédiés aux activités sportives. À cet effet, il est à noter que parmi les ententes de partenariats conclues dans le cadre du projet, la Ville de Québec obtient de l'Université des avantages considérables pour une contribution totalisant dix millions de dollars sur dix ans. En effet, les nouveaux espaces seront occupés à environ 70 % par les gens de la région de Québec en tout temps et les citoyens auront des avantages d'utilisation prioritaire pour les plages horaires qui leur seront décernées. En comparaison, les étudiants du campus ont versé en moyenne 2 636 890 \$ par année depuis les cinq dernières années, et ne voient que leur offre de service être réduite en matière d'activité sportive. À la lumière de ces constats, il est prioritaire pour nous de connaître votre opinion à ce sujet.

Questions

- Serait-il pertinent que les étudiants puissent être intégrés d'une manière permanente dans le processus décisionnel du SPLA ainsi que de la DSE? Si oui, de quelle façon les étudiants devraient-ils s'y impliquer?
- Des sommes importantes sont mises de l'avant afin de financer la DSE ainsi que le SPLA. Sachant que la pertinence de leurs services est souvent mise en doute par les étudiants, considérez-vous pertinent de mettre en place un comité *ad hoc* d'évaluation et de restructuration?

- Comment percevez-vous l'actuel partage des installations et plateaux du PEPS entre les besoins de l'Université et de la communauté de la Ville de Québec? Y a-t-il des changements à apporter?

Laissez-passer universel d'autobus (LPU)

Présentation du thème

En 2005, la CADEUL et l'AÉLIÉS ont approché les deux sociétés de transport en commun qui desservent la grande région métropolitaine de Québec, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société de transport de Lévis (STL). Le but était de calculer la faisabilité et les coûts de l'instauration d'un laissez-passer universel d'autobus pour tous les étudiants de l'Université Laval. Ce projet consistait à associer au statut d'étudiant le pouvoir d'utiliser gratuitement les services de transport en commun des villes de Québec, de Lévis et des villes adjacentes.

À l'automne 2009, tous les étudiants lavallois ont été invités à se prononcer sur cette question via un référendum. Les résultats furent probants : les étudiants étaient en faveur du projet et de sa cotisation pouvant atteindre un maximum de 60\$ par session à plus de 75 %. Malheureusement, le projet est à un point mort depuis, en raison d'une absence de volonté politique à cet égard.

Selon les chiffres remis par la CADEUL et l'AÉLIÉS dans le cadre des consultations publiques sur le Plan de mobilité durable pour la Ville de Québec, il y a un écart entre les revenus que la cotisation étudiante apporterait et le manque à gagner des deux sociétés de transport, qui serait chiffré à environ 1.7 M \$ annuellement.

Récemment, lors du dépôt final du Plan de mobilité durable de la Ville de Québec en novembre dernier, aucune mention de cette initiative étudiante n'a été faite. Incontestablement, l'instauration d'un LPU étudiant à l'Université Laval serait un avantage concurrentiel pour le recrutement. De plus, cette initiative, en voyant le jour, aiderait grandement en termes de développement durable quant à la réduction des émissions de gaz à effets de serre que les transports en automobile engendrent.

Questions

- Quelle sera votre perspective face à l'aide que l'Université devra donner pour l'établissement du LPU?
- Étant élu recteur de l'Université Laval quel rôle souhaiteriez-vous jouer dans le développement de ce projet: Partenaire financier du projet? Partenaire à la création de partenariat externe pour l'établissement du projet? Conciliateur dans nos négociations avec les instances des villes et les sociétés de transport impliquées? Promoteur du projet?

Concessions alimentaires et services divers sur le campus

Présentation du thème

En plus d'être un lieu d'étude et de recherche, le campus universitaire est un milieu de vie pour l'ensemble de sa communauté. Dans cette optique, des services pertinents et adéquatement ciblés permettent le développement et l'épanouissement de ce milieu de vie. À cet égard, nous sommes d'avis qu'un des meilleurs moyens de faire vivre cette communauté et d'en augmenter le sentiment d'appartenance est de lui permettre d'être maître de son milieu. À titre de composante majoritaire, les étudiants se doivent de toute évidence d'être au cœur de son développement.

Par ailleurs, de par sa mission d'enseignement et de recherche, l'Université est un lieu produisant et rassemblant une expertise incroyable. Nous sommes d'avis que les étudiants de l'Université Laval possèdent une expertise incontestable et que l'Université a tout avantage à la mettre de l'avant.

Les étudiants de premier cycle, guidés par la CADEUL, prennent déjà en main leur milieu et son développement. C'est ainsi, entre autres, que les étudiants ont versé durant vingt ans cinq dollars par session, pour un montant de 3,5 millions de dollars pour la construction du pavillon Desjardins, un pavillon dédié à la vie communautaire. À l'aide de ce don, les

étudiants de premier cycle ont ainsi permis la création de nombreux locaux pour les groupes étudiants souhaitant offrir des services tout en développant leur expertise, tels que le Bureau d'aide juridique. Du même coup, la CADEUL a pu ouvrir le Pub universitaire en 1995, qui est toujours aujourd'hui un modèle d'entrepreneuriat étudiant à travers le Canada. À cet effet, des appels sont reçus annuellement d'universités québécoises et de l'ouest du Canada afin d'obtenir de l'information pour répliquer le succès actuel. Puis, en 2006, la CADEUL a repris avec succès l'opération du dépanneur du pavillon Desjardins. Ces projets ne représentent que quelques-uns des services qu'offre la CADEUL, dont l'agenda universitaire, le Marché du livre usagé et le Show de la rentrée.

Dans l'histoire récente, les étudiants du premier cycle ont accepté de reconduire le don de cinq dollars par session pour participer au projet d'agrandissement du PEPS. Grâce à la création de ce fonds, les étudiants continueront à offrir des services, à améliorer le milieu de vie selon les valeurs de la communauté et à développer l'expertise et la reconnaissance des étudiants de l'Université Laval. Ainsi, la CADEUL opérera des concessions alimentaires dans le Stade de soccer et le PEPS, en plus d'ouvrir en 2013 une halte-garderie au bénéfice de toute la communauté.

En résumé, la CADEUL a su démontrer au cours des années qu'elle était une organisation capable de prendre en charge d'importants projets et services. Les étudiants souhaitent poursuivre dans cette voie et les années à venir semblent propices à cet égard. C'est dans cette optique d'entrepreneuriat étudiant et de développement du milieu de vie par sa communauté que le présent thème s'inscrit et aborde les questions de l'ouverture aux projets étudiants, aux développements futurs et aux rôles des entreprises externes.

Questions - Général

- Que pensez-vous de l'offre de service sur le campus?
- Selon vous, l'offre de service devrait-elle être accrue? Si oui, quels services sont manquants?
- Dans le développement de ces services, comment détermineriez-vous votre préférence à l'égard d'un projet mené par l'Université, les étudiants ou une organisations externes?
- Pour quel service universitaire seriez-vous prêt à considérer sérieusement une offre de service étudiante?

Questions - Concessions alimentaires

- Que pensez-vous des installations alimentaires sur le campus?
- Les deux lots de concessions alimentaires du campus seront renouvelés au cours du prochain mandat de rectorat. Comptez-vous apporter des modifications à la gestion des concessions? Comptez-vous donner des orientations particulières à l'appel d'offres?
- Comment considériez-vous une offre de service à cet égard de la CADEUL?
- Considérez-vous comme un avantage ou un désavantage de céder les concessions alimentaires à une initiative étudiante?

Résidences étudiantes

Présentation du thème

Les résidences de l'Université Laval sont constamment occupées à pleine capacité. De plus, elles sont souvent considérées d'une faible qualité et elles ne répondent pas adéquatement aux besoins d'un segment de la population étudiante, particulièrement les couples et les familles, ce qu'un récent avis de la Commission des affaires étudiantes soutient.

De plus, les nouvelles résidences dans les autres universités de la province se démarquent grandement de celles de notre université en optant largement pour des résidences de type appartement dans lesquelles quatre chambres, un salon et une cuisine accueillent quatre étudiants à la fois. À cet effet, l'Université et la CADEUL avaient mis de l'avant au

milieu de la dernière décennie un projet de quartier de résidences à moyenne densité connu sous le nom de PACTE Myrand. Malheureusement, ce projet n'a jamais vu le jour, bien qu'il suscitait un engouement majeur.

Le constat est simple lorsqu'il s'agit de savoir si la construction de nouvelles résidences serait bénéfique. Toutefois, la CADEUL est bien au fait des contraintes budgétaires de l'Université limitant ce type de projet. Tout de même, il importe que le thème des résidences universitaires soit soulevé lors de la course au rectorat afin de connaître le niveau de priorité accordé à ce sujet par les candidats, ainsi que la vision à cet égard.

Questions

- Pensez-vous mettre de l'avant un projet de résidences universitaires durant votre mandat?
- Si oui, quels sont les critères d'importance à prendre en compte dans le développement de ce projet?
- Quelle place comptez-vous accorder aux associations étudiantes dans le développement de ces projets de résidences?
- Comptez-vous établir des services dans ces résidences?
- Quelle serait votre ouverture à mener un projet conjointement avec les étudiants?
- Seriez-vous disposé à céder un terrain pour un projet de résidence mené par les étudiants?